

Apostolatus Maris

L'Eglise en monde maritime



Conseil Pontifical pour la Pastorale des Migrants et des Personnes en Déplacement

N. 91, 2006/II



A l'intérieur...

Dimanche de la Mer 2006

L'Archevêque Marchetto s'adresse à la Conférence Nationale de l'AM-GB

Conférence Annuelle AM-USA

La Mission de la Mer se réunit à Perpignan

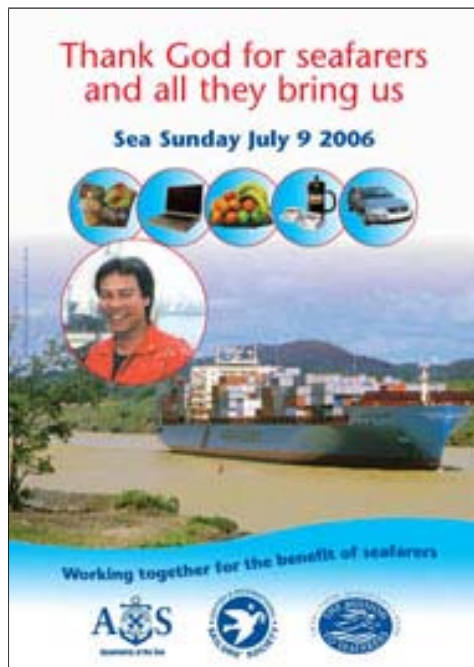
Page 2

3

12

13

MESSAGE POUR LE DIMANCHE DE LA MER – 2006



En ce Dimanche de la Mer, nos pensées et nos prières sont encore une fois avec les marins et les communautés de pêcheurs à travers le monde, et avec tous ceux qui travaillent sur les navires de croisière ou de plaisance. Cette année l'Apostolat de la Mer célèbre ce jour avec un optimisme renouvelé, en nous rappelant qu'au mois de février une nouvelle norme globale du travail maritime, la Convention Maritime 2006, a été adoptée, ouvrant ainsi la voie - quand elle sera ratifiée et mise en application - à un nouvel ordre maritime mondial qui donnera aux femmes et aux hommes de nouvelles possibilités d'exercer un travail productif, dans la dignité.

Nous avons été par contre peïnés par le fait que le projet de la Convention sur le Travail pour le Secteur de la Pêche n'ait pas été approuvé par la 93^e Conférence de l'OIT, en 2005. Cet instrument international aurait permis à toutes les catégories de pêcheurs professionnels de bénéficier de nombreux avantages, qui auraient aidé à rendre plus juste et plus sûr le travail dans le secteur de la pêche. Nous souhaitons que ce projet de convention soit déposé à nouveau et qu'il soit adopté à la prochaine Conférence de l'OIT en 2007. Il est donc important que les membres de l'Apostolat de la Mer (AM) continuent à joindre leurs forces à celles des organisations locales

pour promouvoir une meilleure compréhension de cette convention et son adoption.

Entre temps, malgré le fait que l'industrie maritime jouit d'une période de grande croissance et que la demande pour les produits de la pêche n'a jamais été aussi grande, la mondialisation est un poids très lourd pour la dignité des personnes engagées dans la navigation commerciale et dans la pêche, en même temps que leur profession demeure toujours dangereuse et difficile. En effet, l'influence de la mondialisation de la main-d'œuvre et de l'économie sur le commerce maritime, la pêche illégale, non-réglémentée et non rapportée, mais également, dans certaines régions, une réglementation trop rigide qui ne prend pas en considération les besoins essentiels des communautés de pêcheurs, causent grand tort à la profession maritime et à l'environnement. Pour envisager et pour contribuer à la création d'un nouvel ordre social, il est nécessaire par conséquent d'établir avec et parmi les marins et les communautés de pêcheurs des relations de coopération et de solidarité. La solidarité est en effet un des concepts de base de la Doctrine Sociale de l'Eglise, qui est fondée sur les principes de la dignité humaine et du bien commun.

Ce Dimanche Mer est donc un rappel à l'Apostolat de la Mer à être fidèle à sa vocation et à garder intact sa vision chrétienne du monde. Cette vision nous pousse à mettre l'homme au centre de nos projets et de nos préoccupations, à faire une option préférentielle spécialement pour les pauvres et les plus vulnérables, à promouvoir la fraternité et la solidarité, à partager avec tous notre espérance que le mal n'aura pas le dernier mot et que le bien finira par triompher, comme dans le Mystère Pascal. Beaucoup d'éléments sont nécessaires au bonheur humain, mais de bonnes conditions matérielles de travail bien qu'indispensables ne suffisent pas ; on ne peut se contenter seulement d'améliorer les conditions économiques parce que est aussi essentiel le respect de la dimension sociale et spirituelle de chaque personne, sans lequel en effet aucun bonheur vrai et durable n'est possible.

C'est dans cette optique que se tiendra à Gdynia, en Pologne, du 24 au 29 juin 2007, le XXII^e Congrès Mondial de l'AM. Une des conclusions du Congrès précédent, de Rio de Janeiro en 2002, avait été l'invitation à l'Apostolat de la Mer « de donner à la mondialisation du monde maritime un visage humain ». Cette fois nous tâcherons d'aller encore plus loin dans notre réflexion pastorale et dans l'approfondissement de notre spiritualité et de sa contribution spécifique au monde maritime. Prions pour que ce prochain Congrès soit un temps de grâce, qui nous permette de progresser dans notre mission auprès des gens de mer.

Que ce jour de fête soit pour vous tous un temps de joie, en même temps que nous invoquons sur toutes les communautés de marins et de pêcheurs, sur les aumôniers, les agents pastoraux et les volontaires de l'AM, la maternelle intercession de Notre-Dame, la « Stella Maris ». Qu'elle prie pour nous afin qu'en nous mettant à son école nous apprenions à renforcer entre nous les liens de solidarité chrétienne à travers la Parole, la Liturgie et la Diaconie (Service).

Renato Raffaele Cardinal Martino, Président

+ Archevêque Agostino Marchetto, Secrétaire

L'ARCHEVEQUE MARCHETTO S'ADRESSE À LA CONFÉRENCE NATIONALE DE L'AM-GB

(St. Albans, 7- 9 Juin 2006)



S.E. Mgr Agostino Marchetto, Secrétaire du Conseil Pontifical, a participé à la Rencontre Nationale de l'AM-Grande Bretagne du 7-9 juin à St Albans près de Londres. Durant sa visite en Angleterre, il s'est adressé à la Conférence sur le thème. « Témoins d'Espérance en Solidarité avec les Gens de Mer ».

Lors de son séjour, il a aussi visité le bureau central de l'AM-Grande Bretagne à Londres, ainsi que le nouveau centre œcuménique de marins à Southampton. Il a été invité à célébrer la messe à bord du M/V Nordsee- une nouvelle expérience pour lui- dont l'équipage était constitué de Russes, d'Ukrainiens et de Philippins.

Nous vous proposons ici quelques extraits de la conférence de Mgr Marchetto. Le texte complet sera publié dans le N° 101 de « People on the Move », la revue du Conseil Pontifical de la Pastorale des Migrants et des Personnes en Déplacement.

Dans son introduction Mgr Marchetto félicita l'AM-Grande Bretagne pour son développement et pour les progrès récents qui ont fait de cette association l'une des mieux connues du Royaume Uni. Il a ensuite ajouté qu'un des buts de cette conférence étant la préparation du Congrès mondial de l'AM à Gdynia, Pologne, et qu'en proposant une réflexion sur l'AM comme témoin d'espérance, il voulait participer ainsi à cette préparation.

Il a ensuite décrit le contexte maritime actuel dans lequel l'AM est appelé à y lire les signes des

temps et à donner inlassablement témoignage du Royaume.

Le monde maritime comme un signe des temps

Jamais le [monde maritime] n'a regorgé de tant de richesses, de tant de possibilités, d'une telle puissance économique; et pourtant une part considérable [des travailleurs de la mer] sont encore tourmentés par la faim et la misère... et surgissent [encore] de nouvelles formes d'asservissement social et psychique. (cf. *Gaudium et Spes* n° 4).

Tel est le milieu où nous, membres de l'Eglise, sommes appelés à exercer notre mission, à être des évangélisateurs. *Gaudium et Spes* prône sans aucune ambiguïté la solidarité de l'Eglise avec toute la famille humaine et le lien indéfectible entre le monde et l'Eglise. Donc « l'Eglise a le devoir, à tout moment, de scruter les signes des temps et de les interpréter à la lumière de l'Evangile, de telle sorte qu'elle puisse répondre aux questions éternelles des hommes sur le sens de la vie présente et future et sur leurs relations réciproques. Il importe donc de connaître et de comprendre ce monde dans lequel nous vivons, ses attentes, ses aspirations, son caractère souvent dramatique» (*GS* N° 4).

La sollicitude de l'Eglise

Le Concile Vatican II va plus loin, insistant que les formes d'apostolat devraient être adaptées aux besoins de notre temps, avec une sollicitude particulière pour les fidèles qui, en raison de leur situation, ne peuvent bénéficier suffisamment du ministère pasto-

ral ordinaire et commun des paroisses ou en sont totalement privés.

Parmi cette catégorie on trouve les marins à qui l'AM est envoyé et dont la mission est explicitée dans la Lettre Apostolique *Motu Proprio Stella Maris*: « L'œuvre de l'Apostolat Maritime ...est l'institution chargée de promouvoir le ministère pastoral spécifique auprès des gens de mer et destinée à soutenir l'engagement des fidèles appelés à apporter le témoignage de leur vie chrétienne dans le monde maritime ».

Soutien et engagements pastoraux peuvent prendre bien sûr de nombreuses formes... nous avons en esprit toute la gamme d'activités, de l'aide matérielle et l'advocacy à la pastorale sacramentaire, la formation spirituelle et le soutien psychologique... Une expression qui reflète bien un aspect important du rôle de l'AM dans le monde maritime serait la suivante, notre mission est de faire vivre l'espérance chez les gens de mer.

La recherche du bonheur

Toute personne cherche le bonheur et l'épanouissement. Par contre, un des facteurs qui cause la perte d'espérance et la morosité dans le monde d'aujourd'hui, c'est le sentiment que l'humanité est dominée par le mal et l'injustice. Les marins et pêcheurs et leurs familles sont aussi confrontés au problème du mal quand ils font face à l'insécurité et à toutes sortes de difficultés, de sacrifices et de souffrances dans leur travail.

Ils perdent souvent l'espoir d'une vie et d'un avenir meilleurs. Pour donner un sens à sa vie, une personne doit avoir un minimum d'espérance, même si ce n'est qu'une petite semence dans son cœur, « Heureux celui qui n'a perdu l'espérance ». Car « l'espérance est l'ancre, sûre et ferme, de l'âme » (*Catéchisme de l'Eglise Catholique* n° 1820).

Témoins d'Espérance

Aux premiers chrétiens confrontés à la société païenne de leur temps, l'Apôtre Pierre donnait ce conseil: « Soyez toujours prêts à justifier votre espérance devant ceux qui vous en demandent compte. Mais que ce soit avec douceur et respect, en ayant une bonne conscience.» (1P 3 :15-17)

Confronté aujourd'hui à un monde maritime en pleine mutation, notre mission spécifique à l'AM est d'aider et de servir les gens de mer, non pas en les dominant ou en agissant comme des maîtres à penser mais en les accompagnant comme témoins et en étant prêts à répondre à toute personne qui nous questionnerait à propos de notre espérance. La fidélité à ce mandat exige générosité, patience, courage et humilité. Pour nous Chrétiens Jésus Christ est notre Espérance, la pierre angulaire de notre espérance ; sa résurrection rouvre nos cœurs à

l'espérance. Nous devons proclamer et témoigner ce dont nous avons expérimenté. « Nous ne sommes pas les hérauts d'une idée, mais des témoins d'une personne » (Benoît XVI, Audience générale, 22 mars 2006).

Ensemble témoins

L'Espérance est une vertu qui demande d'être partagée avec les autres. Si je suis convaincu de la bonne nouvelle de Jésus-Christ, alors je veux partager avec tous mes frères et sœurs ce qui me soutient et donne un sens à ma vie, afin qu'ils puissent en profiter aussi. Ceci doit être toujours fait d'une manière désintéressée, humble et généreuse, « que ce soit avec douceur et respect » nous dit St Pierre.

Nous le faisons donc en donnant publiquement un témoignage personnel, permettant ainsi à l'Eglise d'être présente dans le domaine public et de combler ainsi la séparation entre les dures réalités de la vie et la Bonne Nouvelle de Jésus, nous rappelant les paroles du Pape Paul VI, « l'homme contemporain écoute plus volontiers les témoins que les maîtres...ou s'il écoute les maîtres, c'est parce qu'ils sont des témoins ». (*Evangelii Nuntiandi* ° 41).

Nul n'est propriétaire de cette mission. C'est la mission de Dieu, qui n'est limitée ni par l'espace, ni

par le temps, ni à une élite. Dans cette mission je ne suis jamais seul, mais membre du Corps Mystique du Christ. Nous sommes tous appelés, ensemble comme une famille (évêques, prêtres, religieux et religieuses, laïcs), ordonnés ou mandatés, chacun à son propre niveau, à être « les signes visibles de la présence invisible du Christ dans le monde ». A Cologne, le 21 août dernier, Benoît XVI proclamait. « C'est important de rester en communion avec le Pape et les Evêques. Ce sont eux qui garantissent que l'on ne prendra pas chacun un chemin différent mais que l'on vivra dans cette grande famille de Dieu, que le Seigneur a fondé sur les douze apôtres ».

Conclusion

L'AM pour être fidèle à cette mission d'évangélisation, ne doit jamais oublier sa solidarité avec les gens de mer et son engagement en faveur spécialement des plus pauvres et des marginalisés qui sont confrontés aux défis multiples de leur quotidien. En tant qu'organisation d'Eglise nous avons une approche spécifique des problèmes, et c'est ma conviction que nous serons fidèles à cette spécificité dans la mesure où nous serons témoins d'espérance dans nos efforts pour transformer le monde maritime et pour « donner à la mondialisation un visage humain ».



Merci Capitaine Brindle!

Je voudrais dire un mot spécial de félicitations et de remerciements au Capitaine Anthony Brindle, [qui se retire comme] Président du Conseil d'Administration, pour son dévouement et son engagement au service de l'Eglise et de la communauté maritime.

Encouragé par S.E. Mgr Victor Guazelli et en collaboration avec lui, il a pris des initiatives novatrices qui ont fait de l'A.M. en Grande Bretagne une des plus importantes associations de marins dans ce pays, et ce faisant il a été un exemple et une référence pour beaucoup. Merci beaucoup Capitaine Brindle!

Archevêque Agostino Marchetto

MESSAGE DU CONSEIL PONTIFICAL
À S.E. MGR PAUL HINDER
POUR L'INAUGURATION DU CENTRE DE FUJAIRAH (EAU)

Excellence,

A l'occasion de l'inauguration du premier centre de l'Apostolat de la Mer (A.M.) dans les Emirats Arabes Unis, et plus précisément à Fujairah, le 16 juin 2006, le Conseil Pontifical pour la Pastorale des Migrants et des Personnes en Déplacement salue très cordialement tous ceux qui ont généreusement collaboré en faveur de ce projet et leur présente ses vœux très sincères.

Le nouveau centre sera intégré dans notre réseau international. L'A.M., en collaboration avec ses estimés partenaires de l'I.C.M.A. - et plus particulièrement la *Mission to Seafarers* déjà active à Fujairah - est présent dans plus de 400 des principaux ports du monde. Nos centres sont ouverts à tous les gens de mer, sans distinction de nationalité, race, religion ou culture. Nous formulons le souhait que d'autres personnes de bonne volonté viennent contribuer à la pleine réalisation de ce projet.

Nous remercions tout spécialement les citoyens et les autorités de Fujairah pour leur dévouement et leur attention à la cause des gens de mer. Nous savons bien que la profession de marin est l'une des plus difficiles et dangereuses au monde. Ces hommes, qui passent de longues périodes hors de chez eux, se sentent isolés de leur pays et de leur famille. En leur offrant l'hospitalité, en montrant du respect pour les étrangers et en accordant une attention plus particulière aux pauvres, nous nous efforçons d'adoucir leurs difficultés et leurs souffrances, en partie tout au moins, et faisons preuve de gratitude et de solidarité pour leur contribution au bien-être et à la prospérité de tous.

Nous invoquons la bénédiction de Dieu sur les activités de l'A.M. à venir, et nous prions pour que, avec la collaboration de tous, ce nouveau centre puisse devenir un lieu de paix et de fraternité.

Je tiens à vous assurer que le jour de l'inauguration, vous-même, Excellence, ainsi que vos collaborateurs et tous les marins dont vous vous occupez chaque jour, serez présents dans nos cœurs et nos prières.

Je saisis bien volontiers cette occasion pour vous dire l'assurance de mes sentiments dévoués dans Notre-Seigneur.

+ Archevêque Agostino Marchetto
Secrétaire

***Le P. Michael CARDOZ,
Curé et premier Aumônier A.M. du port de Fujairah,
a publié le communiqué de presse suivant, le 16 juin 2006***



La profession de marin est aujourd'hui l'une des plus difficiles et plus dangereuses. Loin de chez eux pendant de longues périodes, les marins sont isolés de leur famille et de leur pays pendant toute la durée de leur contrat. C'est pourquoi il faut que quelqu'un prenne soin d'eux.

(Suit à la page 6)

(Suit de la page 5)

L'Apostolat de la Mer est un réseau international créé par l'Eglise catholique pour les gens de la mer, les navigants et les communautés de pêcheurs, sans distinction aucune de culture, de nationalité ou de religion. Actuellement, il est à l'œuvre sous l'appellation de *Stella Maris* dans 416 ports de 116 pays. Et aujourd'hui, justement, se tient l'inauguration du centre *Stella Maris* de Fujairah.

Pendant la cérémonie d'inauguration, M. Mohammed Saeed Al Kindi, Ministre de l'Environnement, a affirmé que tous les citoyens ont une même responsabilité dans la protection de la mer et dans la préservation de la vie des habitants de la mer, afin que les générations futures puissent en jouir aussi. Il a ensuite manifesté l'espoir que l'Apostolat de la Mer continue d'assumer cet engagement, en le transmettant également aux marins du port de Fujairah. S.E. Mgr Paul Hinder, O.F.M. Cap., Vicaire apostolique en Arabie et Evêque d'Abu Dhabi, a souligné l'importance du service que l'Eglise rend aux personnes du monde entier, et il a exprimé l'espoir que le centre *Stella Maris* puisse constituer une opportunité de plus pour ce faire ; il a ensuite remercié le gouvernement et les autorités de Fujairah.

La parole a ensuite été donnée à d'autres personnalités de différents secteurs qui s'occupent des marins. En parlant au nom des femmes, Francisca Fernandes a rappelé que les familles des marins vivent constamment sous pression. Les épouses et les enfants vivent seuls pendant des mois, et le marin connaît la même situation tandis qu'il est en mer. Ce que les centres A.M. entendent créer pour ces travailleurs, c'est de faire en sorte qu'ils "se sentent chez eux, tout en étant éloignés de leur maison et de leur famille". Au nom des anciens marins, Leonard Culas et le Capitaine Gamonez ont souligné les nombreuses possibilités que les centres *Stella Maris* offrent aux marins à travers le monde et l'accueil chaleureux qui leur est réservé dans les ports qu'ils visitent. Ils souhaitent sincèrement que le nouveau centre de Fujairah réussisse à faire la même chose. Manuel Tereiro, qui travaille à la clinique portuaire de Fujairah, a parlé de son activité dans le domaine sanitaire. Là, sont fournis les soins relatifs à la santé des marins de toutes nationalités, qui sont soignés par une équipe de plus de cent personnes. Le Rev. Stephen Miller, de la *Mission to Seafarers*, a exprimé sa satisfaction pour l'inauguration du centre de l'A.M. qui, il l'espère, pourra collaborer au lourd travail de la *Mission to Seafarers* pour les marins, et apporter un soutien au projet du bateau *Angel*, actuellement en construction. Le bâtiment sera ancré à Fujairah et aura pour but de pourvoir aux besoins des marins.

La paroisse de la Vierge du Perpétuel Secours, de Fujairah - dont le P. Michael Cardoz est curé - se lance dans cette aventure en faveur des marins qui abordent sur nos côtes. Dans un premier lieu, le travail du centre se limitera à visiter les bateaux, à héberger les marins en stationnement, et à célébrer les fêtes importantes à bord. Par la suite, d'autres activités récréatives et de loisirs sont prévues, qui devraient permettre aux marins de « se sentir chez eux, tout en étant loin de chez eux ». Le P. Xavier Pinto, coordinateur de l'A.M. dans la région du Golfe, a assuré le gouvernement de Fujairah et les EAU du soutien de l'A.M. au bien-être des marins. Il a déclaré que la *Stella Maris* commencera son activité en s'adressant « aux cœurs et aux personnes ».



Fr. Xavier Pinto s'adresse aux autorités et aux hôtes

RECENSEMENT DES PÊCHEURS TRAVAILLANT SUR LES BANCs À L'EXTÉRIEUR DE RODRIGUE

Présentation du projet par l'A.M. de Rodrigues

Après quelques années d'existence le comité Apostolat de la Mer à Rodrigues cherche comment donner une nouvelle impulsion à ses activités pastorales dans le but de promouvoir le bien être des gens de mer. L'année dernière nous avons témoigné notre solidarité avec les familles des pêcheurs disparus en mer. Il est bon de rappeler qu'à Rodrigues il existe actuellement près de 400 pêcheurs professionnels, certains dépendent uniquement de la mer pour nourrir leur famille. D'autre part, selon les sources non officielles, près de 400 pêcheurs doivent quitter leur famille chaque année pour travailler sur les bancs de pêche tels que Sava de Malha, St Brandon, Agalega, Chagos entre autres. Ce qui a pour conséquence de longues périodes de séparation avec leur familles et leur proches.

Notre mission d'Apostolat de la Mer est aussi d'aider ces familles à mieux s'intégrer dans la communauté des croyants. Nous voulons conscientiser la société Rodriguaise sur ce que vivent les gens de mer et leur famille. Citons la lettre Apostolique « Stella Maris », qui démontre que depuis longtemps les Papes connaissent les dures conditions de vie et de travail de cette catégorie importante du peuple de Dieu qui sont souvent invisibles aux yeux des responsables et des autorités.

Il s'agit pour nous de voir comment peut se réaliser concrètement cet Apostolat tellement nécessaire auprès d'hommes coupés de leur communauté durant une grande partie de leur existence. C'est dans ce contexte que se situe ce recensement auprès des pêcheurs travaillant sur les bancs. Il s'agit aussi de voir comment améliorer leur conditions de vie et rendre leur présence plus visible au niveau de l'Eglise.

Il est important de mieux connaître le quotidien des gens de mer afin de faire respecter leurs droits fondamentaux, qu'il soient pêcheurs ou marins, par exemple ils ont tous le droit à des bonnes conditions de travail et à la dignité. Ils doivent aussi avoir l'occasion de développer les valeurs morales et spirituelles.

1. Description Activité:

Recensement des pêcheurs Rodriguais travaillant sur les bancs de pêche à l'extérieur de Rodrigues.

2. Objectif recherché:

- ▶ Répertorier le nombre de pêcheurs Rodriguais travaillant sur les bancs afin de mieux comprendre leurs conditions de travail et leurs problèmes.
- ▶ Voir le système de communi-

cations existant entre ces pêcheurs et leur familles.

- ▶ Mettre en place un système d'accompagnement pour ces pêcheurs.
- ▶ Favoriser le regroupement de ces familles de pêcheurs qui vivent seules.
- ▶ Développer une pastorale qui favorise une meilleure intégration des gens de mer dans la communauté des croyants à Rodrigues.

3. Mise en œuvre:

Ce programme débutera le 5 juillet pour prendre fin le 5 Août dans les trois paroisses de l'île, dans les régions suivantes : La Ferme, Rivière Coco, St Gabriel, Brulé, Port Mathurin, Grand Baie et Baie aux Huitres. Un membre du comité Apostolat de la Mer sera présent dans chaque Région pendant le weekend pour coordonner le recensement.

4. Metodologie:

Les pêcheurs seront appelés à remplir un formulaire qui restera confidentiel. Ils auront à répondre à plusieurs questions touchant leurs conditions de travail sur les bancs, les problèmes rencontrés dans leur vie de pêcheurs.

Le questionnaire a été divisé en trois sections afin de mieux cerner le profil et la problématique de ces pêcheurs.

Seront abordées, entre autres questions, la communication avec leur famille, la formation reçue, leur revenu, la sécurité sur les bateaux et l'avenir de la pêche à Rodrigues.



LE PANAMA PROJETTE D'ÉLARGIR SON CANAL

Le canal de Panama aura bientôt 100 ans, et sa taille n'est plus adaptée à la nouvelle génération de porte-conteneurs. Le développement extraordinaire des économies asiatiques, comme la Chine et l'Inde, a eu comme résultat que le canal a pratiquement atteint un niveau de saturation. Le nouveau projet vise à la construction d'une nouvelle voie de navigation qui permettra aux gros porte-conteneurs de franchir le canal. Ce projet est estimé à 4 milliards d'Euros.

L'Archevêque Agostino Marchetto, Secrétaire du Conseil Pontifical, a été interviewé sur ce grand projet par Radio Vatican, le 25 mars 2006.

Quelle est l'importance du transport maritime aujourd'hui pour le commerce mondial ?

Nous vivons dans une société mondialisée, soutenue par une économie mondiale et cette économie ne pourrait pas tourner si le transport maritime et le monde maritime n'existaient pas. « Les transports maritimes internationaux : vecteur du commerce mondial », tel était le thème de la Journée Mondiale de la Mer organisée en 2005 par l'Organisation Maritime Internationale. N'oublions pas que 90% du commerce international passe par la mer. Cette activité nécessite plus de 90,000 navires et 1,250,000 marins. En sus de son rôle vital au service de l'économie, il faut aussi noter que le transport maritime demeure le moyen le plus efficace et le plus écologiquement correct pour transporter des marchandises à travers le monde.

... Et le Canal du Panama ?

Pendant plus de 100 ans le canal a été un passage clé sur les chemins du commerce maritime international, il est estimé que 5% du commerce mondial transite par le canal chaque année. Avec ce nouveau projet, il va encore gagner en importance au niveau du commerce mondial et rapportera encore plus de revenus pour le pays. Il s'agit de construire une nouvelle voie de navigation qui permettra aux cargos « post-panamax » de passer par le canal, chose qu'ils ne peuvent faire actuellement, étant trop gros pour franchir l'isthme.

Quels sont les défis actuels du commerce maritime ?

Nous ne pouvons ignorer la contribution essentielle des gens de mer à la prospérité et au bien-être du monde. Jamais le monde maritime n'a connu tant de prospérité, de richesses et de progrès technologiques, et pourtant une part considérable des travailleurs de la mer sont encore dans un dénuement extrême et sont confrontés à de nouvelles formes d'exploitation dans leurs conditions de vie et de travail. La solidarité de L'Eglise Catholique avec les gens de mer est surtout manifestée par l'Apostolat de la Mer, dont la mission est d'accompagner, comme membres de l'Eglise les marins, les pêcheurs et leurs familles, de prendre en compte leurs besoins pastoraux et spirituels et de faire revivre en eux l'espérance.

En février 2006 l'OIT a adopté une nouvelle norme globale du travail maritime, la Convention Maritime 2006, ouvrant ainsi la voie - quand elle sera ratifiée et mise en application - à un nouvel ordre maritime mondial. Ceci constitue une avancée considérable pour les gens de mer, en leur donnant de nouvelles possibilités d'exercer un travail productif dans la dignité et dans des conditions de liberté, d'équité et de sécurité. Nous sommes heureux et accueillons avec joie cette nouvelle convention dans l'espoir qu'elle donnera à « la mondialisation du monde maritime un visage humain ».



RENCONTRE RÉGIONALE ICMA MÉDITERRANÉE EN ÉGYPTE*

(Alexandrie, 6-9 mai 2006)

Les présents et les absents

Étaient représentés les ports de Malaga et Barcelone, Marseille, Gènes, Le Pirée, Odessa et Yalta, Novorossiisk, Alexandria, Bahrein, Dubai. Enfin, Aqaba, en Jordanie, a envoyé un rapport. Malheureusement plusieurs ports importants étaient absents. Malgré l'absence regrettée de beaucoup, cette rencontre a permis de faire le tour de la situation maritime dans la Méditerranée, lieu de rencontre de trois continents, et aussi de dialogue œcuménique et inter-religieux.

Code ISPS

On a bien sûr parlé du code ISPS : en aout 2004, l'ICMA a été reconnu comme interlocuteur officiel de l'Organisation Maritime Internationale, et à ce titre a demandé aux foyers des marins de lui signaler les problèmes d'accès à bord des navires ou de shore leave. Mais depuis presque 2 ans, l'ICMA n'a reçu aucun signalement de problème de ce genre. On peut en conclure que l'ISPS n'a guère changé les pratiques de contrôle sur le terrain : les ports assez couplants le sont restés, et pour les ports très strictes, rien n'a changé.

Chaque port a ses problèmes

Mais le plus intéressant est le rapport de chaque port. Tous les ports s'étendent sur des dizaines de kilomètres. La corruption est un problème récurrent dans certains ports méditerranéens: il est guère possible de sortir du port sans backshish. Dubai a en permanence 150 pétroliers sur rade, une partie étant aux ordres, d'autres pour bunkering ou ravitaillement. Le foyer a donc une vedette seamen's club, équipée en téléphones, ordinateurs, bibliothèque, qui vient sur rade s'accoster aux navires sur rade. Il y a de plus en permanence 4 ou 5 bateaux abandonnés dans le port (une centaine depuis 5 ans !). A Alexandria, les Philippins ne sont pas autorisés à aller à terre.

Jumelage des centres (Twinning Project)

Un programme de jumelage entre foyers est financé par ITF. Odessa compte nous demander d'accueillir à Marseille une Ukrainienne pour deux semaines vers Noël, à charge de revanche à Odessa pour l'un de nous.

Faisons du chiffre

Ce tour des foyers voisins permet de se faire une idée de l'accueil des marins dans la région, et montre que certains d'entre nous travaillent dans des *conditions* privilégiées. D'autres font face à la corruption ou les conditions trop strictes prévalent. Là, les bateaux restent sur rade, loin des ports. Dans certains ports, les marins font eux-mêmes le travail de dockers. Partout, les distances sont immenses.

Là où les marins peuvent sortir du port sans problème, et quand nous pouvons facilement leur rendre visite à bord, notre tâche est de profiter des conditions faciles dont nous jouissons pour permettre au maximum de marins de passer un moment à terre, même bref. Cette chance peut ne pas se reproduire si tôt pour les marins que nous accueillons.

Rendez-vous en 2008 à Yalta pour la prochaine Conférence de l'ICMA: nous y serons !

***Ce texte est inspiré d'un rapport présenté par le P. Arnaud de Boissieu, Aumônier de Port-de-Bouc, Marseille**



Nouveau standard de travail pour le Secteur de la pêche

Le *Comprehensive Standard* (une convention complétée d'une recommandation) pour le travail dans le Secteur de la pêche a été inclus dans l'Ordre du Jour de la 96^{ème} Session de la Conférence de l'OIT de 2007, et soumis au vote des membres de l'OIT.

Pendant la 93^{ème} Session, qui s'est tenue en 2005, lesdites Convention et Recommandation ont été mises au vote. Le résultat a été le suivant : 288 pour, 8 contre et 139 abstentions. Le quorum requis étant de 297, et la majorité des 2/3 nécessaire de 290 (sur 435 votes au total), la Convention n'a pas été adoptée. Pour la Recommandation, le résultat a été : 292 pour, 8 contre et 135 abstentions. Dans ce cas, le quorum nécessaire étant de 297 et la majorité des 2/3 étant de 290 (sur 435 votes au total), la Recommandation a été adoptée.

Il a été dit maintenant que ce standard important de travail pour le Secteur sera de nouveau inséré au programme de la 96^{ème} Session, en 2007. Avant que le Bureau de l'OIT rédige un rapport final servant de base au débat, il a été décidé de consulter les organisateurs des travaux et le personnel à partir d'un questionnaire bref qui se concentrera sur les dispositions de la Convention qui semblent avoir posé des problèmes particuliers lors des précédents débats.

Il a été demandé à tous les membres de l'ICMA de faire ce qui était en leur pouvoir (en faisant campagne auprès des gouvernements, dans des forums ouverts avec les organisations de la pêche, etc.) et de répondre au questionnaire susdit. L'ICMA s'occupera de la coordination, comme elle l'a déjà fait dans le passé, recueillera toutes les réponses au questionnaire et préparera une réponse formelle à soumettre au Bureau de l'OIT à Genève. Le texte du questionnaire est disponible sur le site internet de l'OIT :

www.ilo.org/public/english/standards/relm/ilc/ilc96/reports.Htm

Le Liberia est le premier pays à

signer la convention maritime de l'OIT

La Présidente nouvellement élue du Liberia, Mme Ellen Johnson Sirleaf, s'est engagée à améliorer les conditions des marins de son pays. Elle a fait part de son opinion lors d'une visite à l'OIT à Genève, où cette nation africaine a été la première à signer la nouvelle Convention sur le travail des pêcheurs.

Mme Sirleaf a déclaré que son pays a dû affronter un taux incroyable de chômage de 85 %, son gouvernement considérant la remise en activité de l'économie déchirée par la guerre comme une priorité. S'adressant aux journalistes pendant la conférence de presse, elle a souligné la tâche consistant à promouvoir la paix et la sécurité, ainsi que le bon gouvernement, en formulant des politiques tendant à redonner vie à l'économie, en améliorant les infrastructures, en changeant l'image internationale du Liberia, et en instaurant à nouveau sa fiabilité.

Répondant à une question sur le *Liberian International Ship and Corporate Registry*, qu'elle avait limité de façon substantielle pendant la période des hostilités, la Présidente a déclaré : "les enregistrements ont continué d'augmenter". Elle a admis ensuite que, pendant une certaine période, "le changement des représentants du gouvernement a conduit à certaines réductions" dans les enregistrements.

La Présidente libérienne a dit être "plutôt confiante" et vouloir satisfaire les requêtes de la Convention sur le travail ; mais elle a admis que, pour ce faire, il faudra beaucoup de temps. A propos des marins du Liberia, elle a dit qu'ils "ont tous les documents en règle pour travailler. Nous devons faire notre possible pour permettre à nos citoyens de se spécialiser".

Un porte-parole du LISCR a affirmé que, pendant son administration, le tonnage sous drapeau libérien a augmenté de façon importante. En 2000, les bateaux battant drapeau libérien atteignaient un total de 53,3mgt. En 2005, ce chiffre est passé à 65,3mgt (cf. LLOYDS).

Conditions nécessaires pour aider

les personnes en mer se trouvant en danger

Il est demandé aux Etats nationaux d'aider les capitaines des navires qui recueillent à leur bord les personnes se trouvant en difficulté en mer. Les amendements aux Conventions de l'OIT pour la Sécurité de la Vie en Mer (*Safety of Life at Sea – SOLAS*) et pour la Recherche et le Secours Maritime (*Maritime Search and Rescue – SAR*) entreront en vigueur dès demain. Un des amendements déclare : "Les gouvernements contractants devront se coordonner et coopérer pour garantir que les capitaines des navires qui fournissent assistance aux personnes en les prenant à leur bord soient exonérés de leurs obligations dans les limites d'une déviation minimum de la route prévue". Une communication de l'OMI a ajouté que c'était la première fois qu'une obligation de ce genre était insérée dans les statuts nationaux. Tandis que les capitaines avaient le devoir de prendre à leur bord toute personne, y compris des ennemis, qu'ils trouvaient en mer dans une situation de danger, le souci des gouvernements à propos des migrations forcées et de celles de type économique a engendré de nombreux problèmes, en particulier le refus des nations d'aider les capitaines à débarquer les personnes recueillies en mer. L'incident survenu en 2001 à Tampa, alors que les réfugiés avaient été pris à bord, leur bateau ayant coulé, mais qui s'étaient vu refuser l'entrée dans les eaux territoriales australiennes, nous conduit directement à l'amendement du *SOLAS*. La portée de cet amendement est importante, du fait que les Etats qui l'ont souscrit sont au nombre de 156, ce qui représente 98,7 % de tout le tonnage mondial – a déclaré le porte-parole de l'OIT. Cependant, il existe des soucis à propos du contrôle et de l'application, qui ne sont pas du ressort de l'OIT. Un observateur a dit que, bien que certains pays reconnaissent ce problème social, "il y en a qui ne souscrivent pas le *SOLAS*. Et il y en a d'autres qui n'en tiendront pas compte".

LA MOBILITÉ HUMAINE EN AMÉRIQUE LATINE ET AUX CARAIBES

Guide Pastoral du CELAM

L'Amérique latine et les Caraïbes continuent d'attirer la main d'œuvre de nombreux pays, pour différentes activités maritimes comme les croisières, la marine marchande et la pêche industrielle.

Tandis que, d'une part, on constate une diminution des marins due à la modernisation, qui a donné naissance à de nouveaux concepts comme la libéralisation, la décentralisation, la privatisation, la mondialisation, etc., d'autre part on perçoit une augmentation significative de la main d'œuvre féminine.

Les structures modernes des navires et des ports tiennent compte du fait de la présence efficace, actuelle et future, de femmes à bord.

Dans ce processus de modernisation de l'industrie maritime, les armateurs qui optaient pour des "drapeaux de complaisance", choisissent aujourd'hui aussi des "ports de complaisance". Ce sont des ports qui fournissent des services précis, comme le fait par exemple le port de Suape, à Recife (Brésil) et qui

La Section de la Mobilité humaine du CELAM a publié la seconde édition du Guide pastoral, qui contient un excellent matériel de base pour les agents pastoraux - et pour toutes les personnes intéressées - sur les orientations et les pratiques du moment dans le cadre actuel de la mobilité humaine. La partie 6.3. traite des marins et des pêcheurs.

tendent à favoriser une législation permettant de violer les droits sociaux et les droits du travail de cette population. Cela s'ajoute au fait que les travailleurs portuaires ne sont pas en mesure de s'organiser, que les marins sont employés aussi dans



les travaux portuaires, ce qui augmente la fatigue à bord, et que les travailleurs spécialisés, donc plus chers, sont remplacés par une main d'œuvre moins coûteuse.

Le travail à bord d'un bateau n'est plus un privilège exclusif des marins du Premier Monde.

Aujourd'hui, en effet, cette activité est assurée par des hommes et des femmes venant de pays en développement, mais la modernisation des bateaux et des ports loin d'améliorer les conditions de travail et les droits des travailleurs, a augmenté au contraire l'exploitation et les abus envers le personnel qui est engagé.

Congrès National de l'Apostolat de la Mer Italien

Le Congrès s'est déroulé à Pontecagnano Faiano (province de Salerne) sur le thème "Témoins de l'Évangile : fédération et comité national, nouvelles occasions pour l'évangélisation". Il était parrainé par la Fondation *Migrantes* de la Conférence épiscopale Italienne, en préparation de la rencontre de l'Église italienne à Vérone.

Les travaux se sont concentrés sur le nouveau statut des centres *Stella Maris* présents dans les ports italiens et sur la nouvelle "Fédération nationale *Stella Maris*", des innovations qui sont sensibles aux changements en cours comme les contraintes toujours plus sévères imposées par les règles anti-terroristes et le temps toujours plus court des escales, dans le but de pouvoir offrir aux marins un témoignage évangélique et un service pastoral efficace sans distinction d'origine, de race ou de religion. Les travaux ont été ouverts avec le rapport introductif de Mgr Walter Ruspi, Directeur du Bureau catéchétique de la CEI, et se sont terminés le 1^{er} juillet par une visite au Sanctuaire de Saint François de Paule, protecteur des gens de la mer.

"Les temps évoluent et des mises à jour s'imposent continuellement pour les agents pastoraux - a expliqué don Giacomo Martino, Directeur national - afin de pouvoir, toujours dans les changements des scènes socio-économiques et législatives, apporter le Christ ressuscité à ceux qui sont le plus dans le besoin".

CONFÉRENCE ANNUELLE DE L'AM/USA

La Conférence annuelle de l'AM/USA s'est tenue à Galveston, du 25 au 28 avril 2006. Elle a vu la participation d'une quarantaine de personnes représentant les marins, les aumôniers des ports et les prêtres qui assurent leur ministère sur les bateaux, et s'est déroulée immédiatement après le Conseil d'Administration de l'AM/USA.

Bienvenue et salutations

Pendant la Conférence, S.E. Mgr Curtis J. Guillory, dont le soutien à la pastorale maritime en tant qu'Evêque promoteur a été largement apprécié, a exprimé sa gratitude au réseau international de l'AM pour les prières, la solidarité et l'empathie manifestées à l'égard des victimes des ouragans Rita, Katrina et Wilma. Mgr Di Nardo, Archevêque de Galveston-Houston, a souhaité la bienvenue aux participants dans son archidiocèse et a présidé la célébration de l'Eucharistie d'ouverture, au cours de laquelle il a affirmé avoir été favorablement impressionné par le travail important effectué par l'aumônier de Houston et par tous les aumôniers de l'Apostolat de la Mer.

Le Président de l'AM/USA, le P. Sinclair Oubre, a introduit le programme du Congrès, et souligné que "la Conférence offrait l'occasion de se rencontrer, de travailler et de prier ensemble. Nous avons la possibilité de réfléchir sur comment les changements que connaît actuellement le monde de la mer et le milieu dans lequel nous vivons, se reflètent sur la façon dont nous nous pouvons atteindre les gens de la mer".

Démission du P. John Jamnicky en tant que Directeur national

Le P. Jamnicky a confirmé qu'il abandonne son poste de Directeur national de l'A.M./USA à la fin de ce mois de juillet. Pour l'instant, la Conférence épiscopale des Etats-Unis n'a pas encore pris de décision quant à son remplacement. Entre-temps, il est possible de s'adresser à Mme Cecile Motus, Directeur *ad interim* du Bureau pour la Pastorale des Migrants et des Réfugiés à l'adresse électronique suivante : cmotus@usccb.org

L'A.M./USA est profondément

reconnaissant au P. Jamnicky pour les 6 années qu'il lui a consacrées en tant que Directeur national. Son œuvre a été marquée par la croissance et le développement de nouveaux programmes, ainsi que par une vision nouvelle du rôle de la pastorale maritime dans le secteur de la mer aux USA. L'une des mesures prise pendant son mandat a été d'adopter un nom autre que celui de Conférence nationale des Marins Catholiques, pour bien mettre en évidence le lien existant avec l'AM au niveau mondial. Les autres changements englobent une plus grande attention aux occasions de formation. En outre, de nombreux efforts ont été faits pour renforcer la visibilité de l'AM/USA grâce à une plus grande participation aux événements et forums au niveau national. A ce sujet, il faut noter l'utilité de l'institution d'un Secrétariat permanent et la nomination d'un Secrétaire général. En outre, avec l'approbation de la Conférence épiscopale, le 22 mai s'est tenue la Journée nationale de la Prière et du Souvenir. Afin d'encourager la dévotion à la Vierge, une pétition a été adressée à la Congrégation pour le Culte divin concernant l'approbation de la traduction en anglais des textes de la Messe de la



P. John Jamnicky, Directeur national AM/USA de 2000 à Juillet 2006.

Bienheureuse Vierge Marie *Stella Maris*.

En tant que Directeur national, le P. Jamnicky avait affirmé que "le ministère de l'AM est surtout un ministère local ; il est ainsi vital que le Directeur national établisse un lien avec les évêques, du fait que ceux-ci connaissent les besoins des églises locales et que ce sont eux qui peuvent mettre les gens en condition d'aider leurs frères". Il a aussi souligné l'importance du rôle de l'Evêque promoteur de l'A.M. et il s'est réjoui des excellents rapports existant entre l'AM de son pays et l'A.M. International. L'accent a été mis, en outre, sur l'importance des messages, des communiqués et des circulaires venant du Conseil Pontifical, qui constituent un guide précieux, et une aide consistante dans la formation d'une vision pastorale de l'AM à l'égard des marins.

Le ministère à bord des bateaux

Le Président et la Secrétaire générale ont exprimé leur satisfaction de ce que le Programme *Cruise Ship Priest*, institué sous le mandat du P. Jamnicky, se soit poursuivi avec succès et de ce que la "présence d'un prêtre à bord ait reçu la plus haute reconnaissance de la part des compagnies maritimes". Le nombre des prêtres qui assurent actuellement leur ministère à bord des navires est de 593. Deux autres compagnies maritimes devraient venir intégrer le programme l'année prochaine. Dans son rapport, Mme D. Badeaux, Secrétaire générale de l'AM/USA, a affirmé sa conviction que "le programme et le système fonctionnent vraiment !" Le Manuel AM/USA a été soumis à une révision de la part du Comité maritime national et est actuellement disponible.

Pour ce qui est du versant négatif, toutefois, l'AM/USA ne cache pas son souci face aux tentatives, de la part de certaines compagnies, de "révoquer la protection contre les amendes appliquées aux salaires des marins étrangers travaillant à bord des bateaux".

LA MISSION DE LA MER SE RÉUNIT À PERPIGNAN

(26-28 mai 2006)

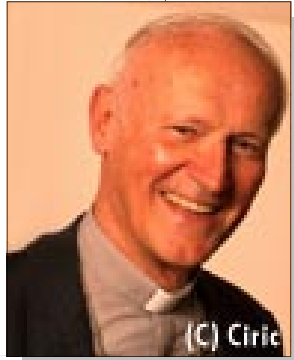
1. La Conférence Episcopale Française, ayant décidé une **réforme** de ses structures, la Mission de la Mer (MdM) a été intégrée donc avec la Pastorale des Migrants et Itinérants dans la Commission de la

Plus de 75 personnes ont participé à cette session nationale annuelle, à laquelle étaient aussi présents à certains moments, Leurs Excellences Mgr Marceau, Evêque de Perpignan et Mgr Raymond Centène, Evêque de Vannes. Mgr Jacques Harel représentait le Conseil Pontifical.

Mission Universelle de l'Eglise, dont le Président est Mgr O. de Berranger. Cette réforme a été enclenchée pour éviter que les Evêques ne soient pris par de nombreuses activités en dehors de leur diocèse et aussi pour des raisons financières. C'est le Père Antoine Hérouard, Secrétaire-général Adjoint de la Conférence Episcopale qui sera le référent de la MdM. Toutes ces questions donnèrent lieu à de nombreux échanges et celle de la nomination d'un nouvel Evêque promoteur en remplacement de SE Mgr Molères, n'a pas encore été résolu. Aux dernières nouvelles, le Capitaine Philippe Martin a été élu Président de la MdM en remplacement de M. Louis Guérin, arrivé au terme de son mandat. Le Père Robert Gaborit demeure Secrétaire National et coordonnera avec le nouveau président la direction de la MdM.

AU TERME DU MANDAT DE S.E. MGR PIERRE MOLÈRES COMME EVEQUE PROMOTEUR DE L'A.M EN FRANCE, S.E. MGR MARCHETTO LUI REND HOMMAGE

« Je voudrais profiter de cette occasion, Excellence, pour vous remercier de votre constant soutien à la Mission de la Mer en France et aussi au niveau régional et international. Votre présence et votre appui ont toujours été d'un grand encouragement et ont beaucoup contribué au développement de notre apostolat à travers le monde ».



2. La MdM est toujours en recherche d'une meilleure **définition** de sa mission. Elle apprécie sa communion à l'Apostolat de la Mer International (Conseil Pontifical). Pastoralement, elle est surtout tournée vers la marine de commerce et la pêche. En plus des foyers anciens à Marseille-Fos, l'ouverture d'un centre d'accueil sur le quai des navires de croisières est un grand succès. La MdM y est présente. Elle cherche son engagement dans l'apostolat auprès du milieu de la croisière et des plaisanciers.

On doit aussi souligner la grande extension des ports de plaisance. Le tourisme prend de plus en plus d'importance dans les ports et la pêche devra de plus en plus cohabiter avec la plaisance.

La MdF se reconnaît comme un service ecclésial pour l'accueil et le bien-être des marins et les activités dans ce secteur se sont largement développées ces dernières années. Elle est aussi une aumônerie de la mer, qui est de plus en plus pris en charge par les diacres et des équipes de laïcs. Il y a en plus 2

équipes d'Action Catholique Ouvrière Maritime en Bretagne.

Il faut aussi mentionner la recherche d'une meilleure intégration des équipes locales MdM dans la pastorale paroissiale et diocésaine. La MdM participe à la vie des paroisses du littoral et est en lien avec les autres services d'Eglise et de nombreux organismes professionnels.

3. La MdM française est très préoccupée par la situation de la **pêche** qu'elle juge très inquiétante. En 15 ans de nombreux ports de pêche ont perdu la moitié de leurs bateaux. Cette situation selon les participants est causée en grande partie par les directives de la Commission Européenne sur la pêche, dont le souci premier est « la sauvegarde du poisson en oubliant complètement l'homme ». Toujours selon eux il y aurait un décalage entre l'opinion des scientifiques et celle des pêcheurs sur le terrain.

Il semblerait qu'il y aurait aussi une grande différence de perspective entre les pays « latins » (France, Espagne, Italie, Portugal, Grèce, etc.) et les pays « anglo-saxons », ou du nord de l'Europe. Les latins mettant l'accent

(Suit à la page 14)

(Suit de la page 13)

sur la personne, un style de vie et les communautés, alors que les anglo-saxons sont plus soucieux de la survie du poisson. Toujours selon les participants, la politique de gestion de la pêche de la Commission Européenne serait dominée par la perspective anglo-saxonne.

On a aussi dit que les raisons profondes de la crise de la pêche sont la pollution et le laxisme administratif. Dans l'Océan Indien, par exemple, il y aurait autant de pêche illégale que de pêche légale et en éliminant la pêche illégale on arriverait à une situation de développement durable des pêcheries.

La lutte pour que le milieu de la pêche devienne un milieu de droit et de justice demeure la priorité: il est nécessaire de soutenir les hommes et les organisations qui luttent pour le droit social des pêcheurs, par exemple pour que chaque pêcheur ait chacun un contrat de travail. L'aquaculture et la pisciculture posent aussi un grave problème si l'on considère que pour obtenir 1kg. de poisson d'élevage il faut 5-6 kgs de poissons sauvages (pêche minotière).

La sécurité en mer est une source d'anxiété, depuis le début de l'année. En France seulement, il y a eu 26 morts/disparus dans le milieu de la pêche. Un autre point de préoccupation est la « gestion familiale » à terre. Beaucoup de familles ne progressent pas, faute d'une bonne gestion budgétaire et familiale, d'où une prise de conscience de l'importance des associations de femmes. Il arrive aussi de trouver la drogue à bord.

4. Au niveau de la marine de **commerce**, la MdM est active dans tous les ports. Le service d'accueil s'est développé depuis une vingtaine d'années. Il existe de bonnes relations œcuméniques et une bonne coopération avec d'autres associations maritimes et humanitaires.

Les Conseils de bien-être ont été constitués dans plusieurs ports et chacun de ces conseils comportent une représentation de la MdM. Un Conseil National de Bien-être est en projet. Les centres d'accueil et les équipes locales sont très actifs, ils sont bien insérés dans le milieu maritime et portuaire et leur contribution est reconnue.

Plusieurs centres de la MdM ont célébré cette année la « Journée de la Mer ». Il y a un désir de poursuivre et d'étendre cette célébration. Le Saint-Père, l'année dernière à l'occasion de la Journée Internationale Maritime, a salué à l'Angélus du 25 septembre les Gens de Mer en ces termes : « J'adresse mes salutations bien cordiales, accompagnées de ma prière, à tous ceux qui travaillent sur les océans. »

A Marseille il y a des initiatives pastorales réussies pour les élèves de l'Ecole maritime (Hydro) qui forment les officiers. La mise en place du RIF (Registre International Français) ne fait pas l'unanimité et cause des remous.

Problèmes sociaux en diminution sur la côte française de la Méditerranée

Dans une interview accordée à "Les Amis des Marins" (Marseille-Port de Bouc), Mr. Yves Reynaud, inspecteur ITF pour la côte de la Méditerranée de Vintimille à Port Vendres, a déclaré que les problèmes sociaux importants sont en diminution. Il n'y a eu aucun navire abandonné dans cette région de la Méditerranée depuis 2 ans. Le problème s'est déplacé grâce aux nouvelles règles de sécurité ... Mais ITF est plus inquiète pour les marins travaillant sur les yachts et la plaisance: beaucoup de travail au noir et de nombreux cas de harcèlement sexuel, de la part de l'équipage ou de l'armateur.

faciliter la préparation et la participation de la délégation française.

Les membres de la MdM ont été unanimes à reconnaître la grande contribution de M. Louis Guérin au développement de la pastorale maritime pendant ces dernières années.

Le Conseil Pontifical s'unit à toutes ces voix pour le remercier et lui souhaiter bon vent confiant que son engagement en faveur des gens de mer ne s'arrête pas là.



5. Sous la présidence de Louis Guérin les liens avec l'A.M. International (Conseil Pontifical) et l'ICMA se sont développés et renforcés. Il y a eu des rencontres régulières avec l'A..M. Espagnole et Portugaise. La MdM participe régulièrement aux comités et autres réunions organisés par l'A.M. International ou régional et l'ICMA, et sa contribution est toujours positive.

La rencontre nationale a été bien suivie et les débats animés, ce qui a permis un échange fructueux. L'Espérance ayant été le thème de cette rencontre, cela a permis de faire le lien avec le prochain Congrès International et éventuellement de

Great Britain

After many years of service, AOS GB is bidding farewell to its South Wales Port "Chaplain".

Sally Bennett will be leaving AOS this coming August. Sally has greatly extended the ministry of AOS in the region over the last two years in collaboration with AOS's ecumenical partners.

AM World Directory

UAE

(new Bishop Promoter)

FUJAIRAH

H.E. Mgr. Paul Hinder, Vicar Apostolic of Arabia
P.O.Box 54, ABU DHABI
Tel. + 971 (02) 4461 895, Fax + 971 (02) 4465 177
vicapar@emirates.nt.ae

(new chaplain)

Fr. Michael Cardoz
Stella Maris Centre, P.O. Box 1168
Tel. +971 (0) 9-223 1337 Fax +971 (0)9-222 3238
Mobile +971-50-649 8377
stellamarisfujairah@yahoo.com
michaelcardoz@hotmail.com

SOUTH AFRICA

(new Bishop Promoter)

H.E. Msgr. Jabulani Nxumalo, OMI
Archbishop of Bloemfontain
7/a White's Road, PO Box 362
Bloemfontain 9300
Tel +27 (051) 448 1658 Fax +27 (051) 447 2420
nxumalo-omi@mweb.co.za

(new National Director)

Mr. Terry M. Whitfield
P.O. Box 10543, Marine Parade
4056 DURBAN
Tel +27 (31) 463 3212 Mobile 0829532145
venture@saol.com

LITHUANIA

(new chaplain)

Fr. Virginijus Poskus
c/o Bishop Promoter, Katedros g. 5, 87131 Telšiai
Tel +370 444 51157 Fax +370 444 52300

FRANCE

(new President of the « Mission de la Mer »)

Capitaine Philippe Martin
5, allée Forain, 76600 Le Havre
Tel +33 (02) 3543 7614 philipmartin@wanadoo.fr



News from Ireland

Fr. **Pádraig O'Cuill**, O.F.M. Cap. was appointed AOS National Director in Ireland in September 2005 by the Catholic Bishops' Conference.

Born in Dublin in 1939, Fr. O'Cuill belongs to the Capuchin Order. He spent 19 years of his life as a Chaplain in various hospitals. In a recent letter to us he writes: "In recent decades, chaplaincy to the smaller ports of Ireland has lapsed almost entirely due to the reduction of time spent by ships in ports and in some cases the cessation of maritime trade. More importantly, in recent years and for more complex reasons, Catholic Port Chaplaincy in the major ports of Cork and Belfast have ceased. Now as National Director, I welcome the challenge and look forward to exploring the reasons for this and hope over the next years to see how and what can be done to restore an AOS Chaplaincy presence in all Irish Ports."



**Pontifical Council for the Pastoral Care
of Migrants and Itinerant People
Palazzo San Calisto - Vatican City
Tel. +39-06-6988 7131
Fax +39-06-6988 7111
e-mail: office@migrants.va
[www.vatican.va/Roman Curia/Pontifical Councils ...](http://www.vatican.va/Roman_Curia/Pontifical_Councils...)**

